

## LES TRIBULATIONS D'UN CADAVRE

Où a été enterré Charlemagne en 814 ? Sources, fouilles et hypothèses.

Charlemagne meurt d'une pleurésie dans son palais d'Aix-la-Chapelle le 28 janvier 814 (cf. *Dominique Alibert*, p. 60). Éginhard, son biographe, écrit que « *son corps fut, comme le voulait l'usage, lavé et paré solennellement, puis porté et inhumé dans l'église [...]. Il y fut enseveli le jour même de son décès et, au-dessus de son tombeau, on éleva une arcade dorée avec une image et une inscription* ».

### Tête d'or

Ce buste reliquaire du XIV<sup>e</sup> siècle, conservé à Aix-la-Chapelle, renferme un morceau du crâne de Charlemagne.

**Le choix d'Aix-la-Chapelle** comme lieu de sépulture n'est guère surprenant. Charlemagne n'avait quasiment plus quitté son palais depuis plusieurs années. En 769, néanmoins, l'empereur avait explicitement envisagé d'être inhumé dans l'église abbatiale de Saint-Denis, où reposaient déjà son père, Pépin le Bref, et son grand-père, Charles Martel. La rapidité de l'inhumation peut alors être aussi le signe de la crainte de la cour d'Aix de voir les moines de Saint-Denis réclamer le corps de l'empereur. La description d'Éginhard suggère une tombe sous *arcosolium*, c'est-à-dire dans une niche ménagée dans un des murs du bâtiment.

**Le jour de Pentecôte de l'An Mil**, l'empereur Otton III fit ouvrir la tombe de Charlemagne pour marquer sa filiation spirituelle, et peut-être aussi dans le but de préparer une éventuelle canonisation. Les textes du XI<sup>e</sup> siècle qui rapportent ce geste hautement symbolique divergent. Le récit de Thietmar de Merseburg, assez bref, précise que l'on ne connaissait plus alors la localisation exacte de la sépulture et qu'il fallut



briser le pavement et creuser le sol avant de la trouver. D'autres textes, emphatiques, évoquent un caveau de grande taille dans lequel le corps de Charlemagne aurait été placé assis sur son trône avec des symboles de son pouvoir (sceptre, couronne, épée, évangélaire, etc.). Ce sont surtout ces témoignages qui ont frappé l'imagination.

**En 1165, Frédéric Barberousse** décide de canoniser Charlemagne. Si l'on en croit les textes du XI<sup>e</sup> siècle, il fallut de nouveau creuser le sol pour mettre la tombe au jour. La plupart de ces récits sont donc incompatibles avec une tombe sous *arcosolium*. Une solution serait de les rejeter dans le domaine de la légende, par exemple en les inscrivant dans une tradition inspirée par des modèles antiques – mais dénuée de fondement –, selon laquelle les plus grands souverains auraient été enterrés dans une position

singulière et/ou avec des objets rappelant leur statut illustre.

**Où donc aurait été placé ce sarcophage ?** Une hypothèse particulièrement séduisante (formulée par Helmut Beumann) part d'un parallèle avec la tombe de Pépin le Bref, enterré dans le porche de l'abbaye de Saint-Denis. Le sarcophage de Charlemagne aurait été enterré devant l'entrée de l'église palatine d'Aix ; l'arc et l'image dont parle Éginhard auraient été placés dans l'avant-corps. Un tel dispositif est attesté pour d'autres membres de la famille carolingienne. De plus, des rapports de fouilles anciens ont révélé une fosse dont les dimensions correspondent parfaitement à celles du sarcophage. Mais il faut hélas déchanter : de nouvelles investigations, encore largement inédites, ont montré que cet emplacement ne pouvait être antérieur au Bas Moyen Âge, voire aux Temps modernes.

**Les restes osseux de Charlemagne** sont presque tous conservés dans un excellent état grâce à sa canonisation ; ils reposent dans la châsse de saint Charlemagne (v. 1215) et dans quelques luxueux reliquaires. Un consensus presque unanime s'est dégagé pour rejeter l'idée d'une inhumation de l'empereur assis sur son trône et doté d'un abondant matériel funéraire. Mais pour le reste, le mystère reste entier : on ne sait toujours pas où a été enterré Charlemagne en janvier 814.

Alain Dierkens  
Professeur à l'université  
libre de Bruxelles